

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Bernard Déraps, de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-François-de-Sales a adopté, lors de sa séance tenue le 4 décembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 22 janvier	19h00	Lundi, 8 juillet	19h00
Lundi, 19 février	19h00	Lundi, 12 août	19h00
Lundi, 11 mars	19h00	Lundi, 9 septembre	19h00
Lundi, 1 avril	19h00	Lundi, 7 octobre	19h00
Lundi, 6 mai	19h00	Lundi, 4 novembre	19h00
Lundi, 3 juin	19h00	Lundi, 2 décembre	19h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Saint-François-de-Sales, ce 29 juin 2024.



Bernard Déraps
Directeur général / Greffier-trésorier